



St Germain du Puy, le 11 octobre 2022

Ville de
SAINT GERMAIN DU PUY

Séance du
CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs
Les Conseiller(e)s Municipaux(ales)

CONVOCAION DÉMATÉRIALISÉE
Conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

MARDI 18 OCTOBRE 2022
à 19h00 en Mairie (salle du Conseil Municipal)

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères et cordiales salutations.

La Maire de Saint Germain du Puy,

Marie-Christine BALDWIN



Ordre du jour ci-joint à la présente convocation.

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 OCTOBRE 2022

Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin 2022

Compte-rendu des délégations effectuées par la Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal

Rapporteur : Madame la Maire

- Décision budgétaire modificative n°1
- Indemnité de gardiennage de l'église communale
- Frais de mission de la Maire : Assemblée Générale de l'Association des Maires du Cher
- Mise à jour du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Désignation d'un correspondant « incendie et secours »
- Fixation des taux de promotion pour les avancements de grade
- Mise en place d'une astreinte décisionnelle
- Modification du règlement sur le temps de travail

Rapporteur : Samuel CATON

- Mise à disposition des installations sportives au collège Jean Rostand de Saint Germain du Puy et au collège George Sand d'Avord
- Convention de mise à disposition du Centre Nautique

Rapporteur : Gaëlle FLEURIER-LEFORT

- Classe de neige 2023 : convention et grille tarifaire

Rapporteur : Didier PRUDENT

- Attribution du marché de construction d'un ALSH
- Convention de transfert de gestion de la voie SNCF 689 000
- Division cession de parcelles pour la construction de logements France Loire
- Plan de financement prévisionnel du SDE18
- Modification des statuts du SDE18
- Compte Rendu Annuel au Concédant 2021 ZAC des Champs Châlons, Terre d'Avenir
- Dénomination des rues ZAC des Champs Châlons, Terre d'Avenir

Rapporteur : Sandra GIRARD LEBRUN

- Subventions dans le cadre des animations « Festiv'Été »
- Modification du règlement du Marché de Noël
- Convention avec les communes extérieures pour la prise en charge des frais d'inscription de la bibliothèque municipale pour leurs habitants

Rapporteur : Stéphanie LECLERC

- Organisation d'un séjour ski par l'Espace jeunes

Rapporteur : Gilles DESROCHES

- Avis du Conseil Municipal sur le principe de la vente d'un logement pour la SA HLM France LOIRE